

Burundi : cinq ans de crise politique

@rib News, 18/05/2020 Source AFP Le Burundi, qui a élu mercredi son président, est plongé depuis la présidentielle de 2015 dans une grave crise politique, qui a fait au moins 1.200 morts. Ces violences, déclenchées contre un troisième mandat de l'ancien chef rebelle hutu Pierre Nkurunziza, jugé inconstitutionnel par l'opposition, ont fait ressurgir le spectre de la guerre civile, qui avait provoqué 300.000 morts entre 1993 et 2006.

M. Nkurunziza a surpris en juin 2018 en annonçant qu'il ne se représenterait pas cette année alors que la nouvelle Constitution le lui permettait. - Manifestations - Le 26 avril 2015, des milliers de personnes bravent l'interdiction de manifester au lendemain de la désignation de M. Nkurunziza par son parti, le CNDD-FDD, comme candidat à la présidentielle, après dix ans de pouvoir. Commencent six semaines de manifestations quasi-quotidiennes à Bujumbura, souvent réprimées. L'opposition juge ce troisième mandat contraire à la Constitution et à l'accord d'Arusha, qui a mis fin à la guerre civile. M. Nkurunziza considère que son premier mandat obtenu en 2005 ne compte pas, car octroyé par le Parlement dans le cadre d'un mécanisme de sortie de guerre civile. - Putsch avorté, reprise en main - Le 13 mai 2015, une tentative de putsch menée par l'ancien chef d'état-major Achille M. Nkurunziza limoge ses ministres de la Défense et des Relations extérieures. En juin, le président de l'Assemblée nationale, Pie Ntavyohanyuma, fait défaut à la veille de législatives boycottées par l'opposition. Son départ s'ajoute à une longue liste d'opposants, journalistes, membres de la société civile ou cadres frondeurs du CNDD-FDD exilés. Le 21 juillet, M. Nkurunziza est rattrapé. - Attaques ciblées - Commence une série d'attaques ciblées faisant craindre un cycle incontrôlable de représailles. Le 2 août, le général Adolphe Nshimirimana, bras droit du président, est tué dans une attaque à la roquette. Le 15 août, l'ex-chef d'état-major, le colonel Jean Bikomagu, figure du camp tutsi pendant la guerre civile, est assassiné. Le 11 décembre, au moins 87 personnes sont tuées dans des attaques coordonnées de plusieurs camps militaires, entraînant des exécutions sommaires en retour. En avril 2016, le général tutsi Athanase Karuziza et son épouse sont tués. - Risque de "génocide" - Fin juillet, le Conseil de sécurité autorise le déploiement de 228 policiers de l'ONU, résolution rejetée par Bujumbura. En septembre, une mission d'enquête de l'ONU accuse le gouvernement de graves violations des droits, pointant un "grand danger de génocide". Fin octobre, le Burundi notifie sa décision de quitter la Cour pénale internationale (CPI), effective un an plus tard. Le 30 décembre, M. Nkurunziza annonce qu'il pourrait se représenter en 2020 si le "peuple le demande". - Début 2017, Human Rights Watch accuse des membres des Imbonerakure, la ligue des jeunes du parti au pouvoir, d'avoir tué, torturé ou molesté des dizaines de personnes. En avril, l'ONU les accuse d'appels au viol d'opposantes. - Enquête de la CPI - Le 29 septembre, l'ONU prolonge d'un an le mandat d'une commission d'enquête. Le 9 novembre, la CPI autorise une enquête sur des crimes contre l'humanité présumés, à la demande de l'ONU. - Répression accrue - Le 17 mai 2018, les Burundais approuvent par référendum une réforme constitutionnelle qui pourrait permettre au président de rester jusqu'en 2034, après une campagne électorale marquée par une répression accrue et des exactions selon Human Rights Watch. - Nkurunziza ne se représente pas - Le 7 juin, Pierre Nkurunziza a surpris en annonçant qu'il ne se représentera pas. Le 5 septembre, des enquêteurs de l'ONU avertissent que de graves violations des droits humains, dont des crimes contre l'humanité, se poursuivent, pointant les "appels récurrents à la haine" du président. En janvier 2020, l'Assemblée nationale accorde au président de nombreux avantages à la fin de son mandat: villa de "très haut standing", allocation d'environ 500.000 euros, indemnité à vie égale aux émoluments d'un député, des avantages "indécents" selon l'opposition. Le 26, le parti au pouvoir désigne comme candidat à la présidentielle le général Evariste Ndayishimiye, un homme du sérail. En février, le principal parti d'opposition choisit Agathon Rwaso comme candidat. Pierre Nkurunziza est élevé au rang de "guide suprême du patriotisme" par l'Assemblée nationale.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});